Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

RAPPORT ANNUEL 2022

La nature, un atout pour l'avenir de nos territoires !

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

SOMMAIRE

p 3
■ *AUVERGNE-RHÔNE-ALPES*
UN TRAVAIL RÉGIONAL RENFORCÉ

p 4 à 7
■ *EXPERTISES*
DU CONSEIL SCIENTIFIQUE TECHNIQUE & TERRITORIAL

p 8
■ *FONCIER*
UNE MAÎTRISE DE HAUT NIVEAU

p 9 à 13
■ *CŒUR DE MÉTIER*
RESTAURATION & GESTION

p 14-15
■ *SENSIBILISER*
LES CEN ENTRENT EN SCÈNE !

p 16-17
■ *ACCOMPAGNER*
AU CŒUR DES TERRITOIRES

p 18
■ *ACCOMPAGNER*
AGRO-ECOLOGIE SYSTÈMES D'INFORMATION

p 19 à 23
■ *RESSOURCES*
HUMAINES FINANCIÈRES & PARTENAIRES

Dans un contexte national et international qui ne cesse de se dégrader avec l'accélération des changements climatiques et l'érosion de la biodiversité, le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes se mobilise toujours plus pour rassembler et animer les acteurs sur les territoires, mettre en œuvre une gestion appropriée et adaptative des sites remarquables et répondre efficacement aux politiques publiques avec le souci de sauvegarder nos espaces naturels, de les mettre au cœur des projets de territoires tout en portant l'accent sur les solutions fondées sur la nature.

La recherche d'une meilleure efficacité passe aussi bien par le recours à des outils technologiques et scientifiques dans la gestion de sites, que par le déploiement de process adaptés pour la maîtrise du foncier, notamment sur des milieux "capteurs de carbone".

En matière de transition agroécologique, nous utilisons au mieux le cadre très contraint des projets agro-environnementaux et climatiques, les PAEC, actuellement en phase de relance. En parallèle, notre approche se veut plus fonctionnelle en intégrant les espaces entre les réservoirs de biodiversité à travers les différentes trames : vertes, bleues, turquoises, etc. et en prenant en compte les logiques de bassins versants. Cela est fait en intégrant les recommandations de notre Conseil scientifique des six conservatoires d'espaces naturels d'Auvergne-Rhône-Alpes et en faisant ainsi le lien avec le monde de la recherche.

Mobiliser les outils proposés par les institutions

Les contrats verts et bleus, déployés par la Région, nous ont permis d'accélérer, en lien avec les acteurs locaux, le travail sur la trame verte et bleue et ont favorisé dans ce cadre d'importantes acquisitions foncières ces dernières années, tant sur des continuités forestières qu'en tourbières. Le plan de relance proposé par l'État a été une belle occasion de renforcer certaines actions de terrain, notamment la restauration d'une jasserie dans le Forez. Les marathons de la biodiversité, un dispositif que porte l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, nous ont aidés à créer de nouvelles dynamiques et à développer les collaborations autour de la biodiversité dans certains territoires.

Renforcer les liens

Si le Conservatoire a toujours consacré de l'importance au dialogue et à la construction partenariale, cette année 2022 s'accompagne d'une montée en puissance des relations avec divers organismes et, en point d'orgue, la préparation d'une première rencontre entre les six CEN et ses partenaires, tenue en début d'année 2023. De nouvelles collaborations ont émergé sur des thématiques d'actualité notamment les acteurs des sports de nature. Enfin, suite aux nouvelles élections territoriales, un rapprochement s'est opéré avec les vice-présidents des Conseils départementaux, de la Métropole de Lyon et le nouveau délégué à l'environnement et l'écologie positive de la Région.

Un esprit régional plus fort

Cet automne le plan d'action quinquennal, qui structurait la majeure partie du travail des six CEN d'Auvergne-Rhône-Alpes entre 2018 et 2022, a été évalué en commun avec nos principaux partenaires et le Conseil scientifique. Ce bilan, auquel a largement contribué le CEN Rhône-Alpes, a alimenté la construction du nouveau plan d'actions 2023-2027 qui précise certaines orientations notamment autour des problématiques de changements climatiques et de gestion adaptative de réseaux fonctionnels de sites. Ce travail, appuyé par un consultant, Edouard Mari, et conduit en lien étroit avec les services de la DREAL et de la Région, renforce la structuration entre les six CEN. Il permettra l'émergence d'une structure porteuse de la coordination régionale et interlocutrice unique des instances régionales. Cette organisation plus fonctionnelle doit particulièrement préparer le renouvellement de l'agrément des CEN par l'État et la Région pour les dix prochaines années et permettra aux six CEN de parler d'une même voix, tout en gardant leurs particularités et leur faculté d'adaptation.

Jean-Yves Chetaille
Président du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes
Président référent des six CEN d'Auvergne-Rhône-Alpes

UN TRAVAIL RÉGIONAL RENFORCÉ

Retour sur le plan d'actions quinquennal 2018-2022

L'évaluation du travail réalisé par les six CEN d'Auvergne-Rhône-Alpes durant ces cinq dernières années met en évidence une réelle satisfaction sur six des dix objectifs opérationnels fixés au départ. Onze "pépites" ont même été relevées, par exemple l'accompagnement dans l'émergence et la mise en œuvre des contrats verts et bleus, la réalisation de chantiers de restauration de zones humides de grande ampleur ou encore une forte mutualisation des démarches autour de la gestion des systèmes d'information. Le bilan est plus mitigé pour trois objectifs : malgré des avancées significatives sur la préservation des milieux thermophiles, l'absence de dispositif financier structurant n'a pas permis de définir et de mettre en œuvre un plan d'actions régional majeur en leur faveur ; l'ambition formalisée sur les espèces exotiques envahissantes n'a pas abouti à une véritable stratégie et la sécurisation et diversification des ressources financières des CEN reste encore fragile. Enfin, la contribution active à la mise en place d'une Agence régionale de la biodiversité n'a pu être mise en œuvre compte tenu de choix politiques différents des institutions régionales.

De nouvelles directives jusqu'à 2027

Trois orientations générales structurent le nouveau plan d'actions quinquennal :

- Intégrer plus fortement le changement climatique dans les actions de préservation et de gestion de la biodiversité, ainsi que dans l'aménagement des territoires ;
- poursuivre l'approche "patrimoniale" de préservation de la biodiversité (ciblée sur des sites et des espèces) tout en renforçant l'approche fonctionnelle plus attentive aux changements globaux et sociétaux ;
- Contribuer davantage à la mutualisation des moyens et des compétences entre les différents acteurs de la biodiversité.

Elles s'accompagnent de plusieurs ambitions déclinées à nouveau en objectifs opérationnels, avec notamment la volonté de préserver et gérer un réseau de 18 000 ha d'espaces naturels "référents" et "résilients" aux effets du changement climatique.

La gestion conservatoire en Auvergne-Rhône-Alpes

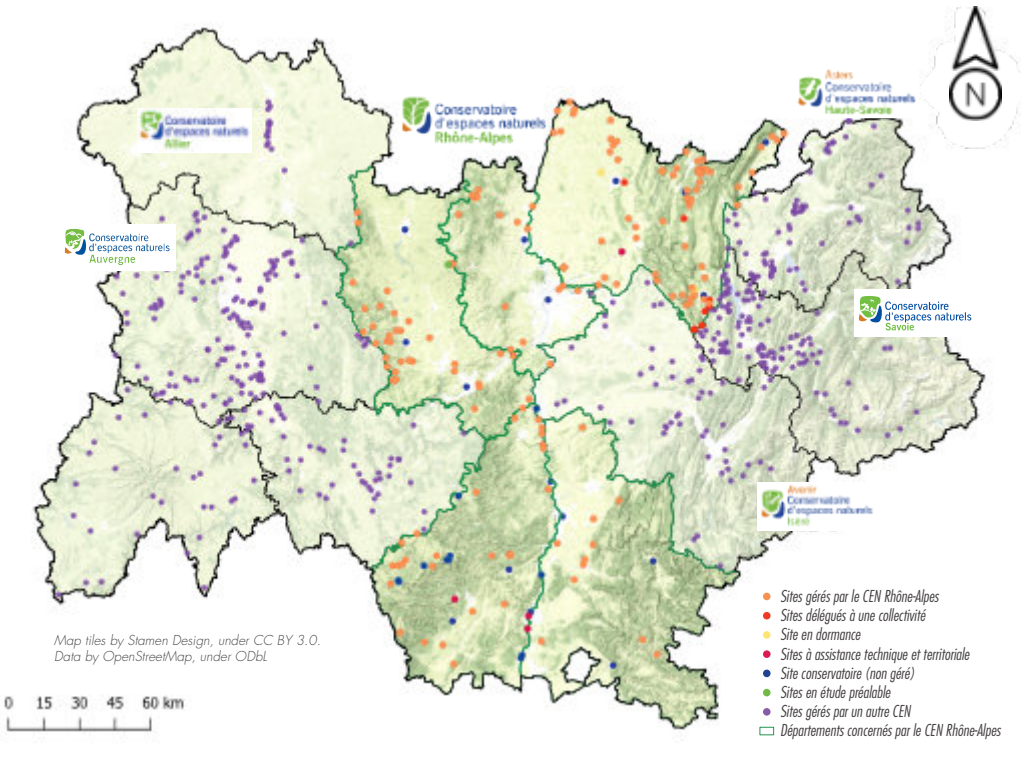

LES CHIFFRES-CLÉS DU CEN RHÔNE-ALPES

5 départements

169 sites en gestion

5 434 hectares maîtrisés

24 640 hectares d'espaces naturels préservés

35 ans d'expérience au service de la nature

Une première rencontre des CEN avec leurs partenaires régionaux a été proposée durant l'hiver 2022-2023. Une occasion de renforcer les liens, de mieux présenter les missions des CEN et de se pencher sur leur rôle face aux changements climatiques avec le regard des parcs naturels régionaux, de l'Office française de la biodiversité, du CIRIDD, des chambres d'agriculture et de l'association Arthropologia.

Une cellule opérationnelle biodiversité et entreprises

Deux cellules opérationnelles : "biodiversité & entreprises" et "service universel de la biodiversité", ont été mises en place afin de renforcer la coopération et disposer d'une force de frappe plus efficace sur ces sujets. Concernant la relation avec les réseaux d'entreprises, un trio issu d'Auvergne, de Rhône-Alpes et de Savoie s'est engagé pour construire une stratégie d'actions et opérer de premiers contacts avec notamment le CIRIDD et, plus récemment, l'OFB dans le cadre du dispositif "Entreprise engagée pour la nature". L'enjeu est de favoriser des contacts entre CEN et entreprises à trois niveaux : les territoires, les filières et les entreprises en direct.

L'EXPERTISE DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Conseil scientifique joue un rôle statutaire majeur issu de l'agrément des conservatoires et du décret ministériel de 2011. Il a ainsi pour mission d'accompagner l'élaboration des projets et des plans de gestion et d'émettre un avis à leur sujet, de guider la réflexion stratégique des CEN en matière de conservation d'espaces naturels et de préservation de la biodiversité. Il permet également d'approfondir les relations entre gestionnaires, chercheurs et naturalistes, en portant à connaissance des travaux scientifiques de pointe ou en exportant auprès des chercheurs les expériences de terrain des CEN.

Depuis 2018, le Conseil scientifique a une envergure régionale, par la réunion des conseils scientifiques auvergnat et rhônalpin. Il comprend 41 membres auxquels s'ajoutent des référents salariés. Les compétences scientifiques couvrent différentes disciplines des sciences de la vie et de la terre : écologie et gestion des milieux naturels, botanique, entomologie, ornithologie, herpétologie, hydrogéologie, foresterie, pédologie, géographie, sociologie, économie…

Un accompagnement indispensable du Conseil d'administration

C'est un espace d'échange et d'animation scientifique source de réflexions prospectives et/ou stratégiques, par anticipation des orientations de la structure. Il apporte ainsi des éléments factuels et des arguments scientifiques aux administrateurs afin que ceux-ci prennent des décisions objectives et argumentées. Il apporte également un avis motivé aux plans d'actions quinquennaux en construction ou en révision et également sur les orientations de gestion ou les méthodologies employées. Enfin, il accompagne les salariés dans la mise en œuvre de projets scientifiques et se saisit quand nécessaire des enjeux qu'il juge importants, dans une démarche permanente de progrès.

Quel rôle et quelles évolutions à venir des Conseils scientifiques ?

Le séminaire des CEN, en Corse cette année, mettait au centre des débats les conseils scientifiques. Des échanges riches et animés, rassemblant plus de 15 personnes de différentes régions, scientifiques et salariés, ont mis en avant les points suivants :

1. le rôle du Conseil scientifique ne doit pas se réduire à traiter des points statutaires, il est important de faire vivre une animation scientifique ;
2. un lien entre les salariés et les membres du Conseil scientifique doit être renforcé, favorisant le sentiment important d'accompagnement ;
3. l'interface assurée par l'animat.eur.rice scientifique est essentielle et peut s'étendre à la constitution de groupes de travail spécifiques dédiés à une question épineuse.

À nous de nous emparer de ces idées !

LES ACTIONS PHARES DE 2022

- Avis argumentés sur les plans d'actions quinquennaux (évaluation et construction) et leur déclinaison cartographique ;
- Relecture de cinq plans de gestion ;
- Accompagnements spécifiques des salariés sur le projet de réintroduction de l'outarde canepetière sur la Valbonne ;
- Formulation d'avis spécifiques en amont de projets de restauration du marais du Gand, dans la Loire, et du lac d'Arboréaz dans l'Ain ;
- Participation de la présidente au séminaire des CEN en Corse et animation d'un atelier (voir encart).

Au total, pour la commission Rhône-Alpes, ce sont 300 heures d'implication bénévole qu'il convient de souligner !

FOCUS
L'AIDE DE CHERCHEUR.E.S

En complément de l'appui des membres du Conseil scientifique tout au long de l'année, le dialogue avec le monde de la recherche enrichit grandement nos projets. Par exemple, en 2022, Yohan Sahraoui et Paul Savary de l'Université de Franche-Comté nous ont aidés sur la modélisation des continuités écologiques des pelouses sèches et des zones humides. Jérémy Gauthier, chargé de recherche au Muséum cantonal des sciences naturelles de Lausanne, a été déterminant dans l'orientation et la valorisation des résultats du projet sur la génétique des papillons.

TÉMOIGNAGE
Dominique Vallod

Présidente du Conseil scientifique des CEN d'Auvergne-Rhône-Alpes

« Face aux défis majeurs du changement climatique et de la perte de biodiversité, le rôle des CEN s'affirme comme essentiel dans la gestion de milieux. Je ne peux que souhaiter que les échanges entre les conservatoires et leur conseil scientifique nourrissent encore plus les actions de gestion mises en œuvre à l'échelle des territoires. L'accompagnement des salariés et des décideurs sur des bases scientifiques complémentaires permet en effet une vision croisée des enjeux et des réponses possibles. En 2023, un prochain plan d'actions quinquennal voit le jour et doit concrétiser ces attentes. Mais comme tout repose sur des relations humaines, créons des occasions, offrons-nous des moments d'échanges entre communauté scientifique et conservatoires, chacun pouvant y trouver sa place ! »

© Y. Rozier

L'EXPERTISE TECHNIQUE

Optimiser un chantier en milieu naturel, dans des conditions souvent rudes en raison de l'altitude, d'un sol gorgé d'eau ou de pentes abruptes, nécessite de faire appel à des techniques appropriées. Souvent on doit s'adapter au contexte toujours spécifique et à des partenariats locaux qui facilitent le travail et renforcent le capital confiance avec les exploitants voire des entreprises locales. Chaque chantier est l'occasion de monter en compétence sur des savoir-faire nouveaux et l'équipe travaux, désormais bien structurée, a cela en tête.

Le marais du Village d'en Haut, une restauration exemplaire

C'est un chantier exemplaire pour rétablir les fonctions hydrologiques de ce marais bugiste et recréer des méandres sur le ruisseau d'alimentation, la Fronde. Il est exemplaire par le travail collaboratif réalisé par l'équipe travaux réunie et soudée. Son caractère démonstratif permettait à chacun de progresser, notamment sur la conduite de chantiers complexes. Trois équipes ont été définies selon les tâches à réaliser : l'une pour assurer l'apport de matériaux et l'élaboration de seuils, une seconde sur le terrassement du nouveau lit du ruisseau avec les mini-pelles, la troisième sur le transport des matériaux extraits. Bilan : plus de quarante jours de travail cumulés et un coût pas plus élevé qu'une prestation équivalente qui aurait nécessité l'élaboration d'un cahier des charges précis et un temps de suivi conséquent.

Sur un plan technique, l'exemplarité tenait beaucoup en la réutilisation des matériaux issus du site. Ainsi, les quelques ligneux coupés ont structuré les seuils ; le broyat produit par l'Entente interdépartementale de démoustication a comblé l'ancien lit après la réalisation de bouchons limono-argileux près des bois transversaux et la création de plusieurs semelles de fond concaves, en pierres, afin de garantir le retour du cours d'eau dans son lit même après une forte crue. Un juste milieu trouvé entre le fait de laisser faire la nature et la guider.

© Emma Barry

L'estive de la Richarde reconquis

À 1300 mètres d'altitude dans le Forez, le gel peut iriser les fils de clôture au petit matin même en juillet. Et pour parquer un troupeau de bovins avec un grand linéaire, la clôture high-tensile tendue sur des piquets de châtaignier est appropriée. Une collaboration avec le propriétaire du troupeau, qui va pâturer cette partie de la réserve naturelle régionale des jasseries de Colleigne, et son associé a permis de boucler les 1,5 km de clôture en 3 jours. Une belle occasion pour créer du lien et des échanges de pratiques. C'est aussi la base d'un partenariat efficace : si le CEN finance les matériaux et met en œuvre le chantier, l'exploitant apporte son appui pour disposer d'un parc, pourtant bien éloigné du siège d'exploitation, mais dont la clôture électrifiée pourra résister au temps… pour longtemps. Ce type d'installation est surtout préconisé sur les grands linéaires pour sa résistance, sa rapidité de pose et la moindre consommation de piquets par rapport à la version "barbelés".

Des tests de restauration des pelouses sèches

Sur les pelouses sèches de la Valbonne, plusieurs tests ont été effectués sur près d'1 hectare pour trouver la meilleure efficacité technique en vue d'un déploiement de la méthode retenue en 2023. C'est la combinaison d'un arrachage avec un système de godet ajouré suivi d'un broyage de surface qui donne le meilleur résultat dans un temps optimisé. Ce système laisse retomber la terre et permet de préserver la banque de graines qui ne tardera pas à réexprimer les qualités initiales de la pelouse. Les équipes sont prêtes pour l'appliquer sur plusieurs dizaines d'hectares dans le cadre du projet Life.

FOCUS SOLIDARITÉ PAYSANNE

Les zones humides sont sources de matières premières pour les éleveurs et de belles collaborations face aux contraintes climatiques accrues. Près de 750 tonnes de fourrage ont été fournies à des exploitants, l'essentiel étant issu des prairies humides du Val de Saône par les agriculteurs eux-mêmes. Mais sur les marais de Boistray (Rhône) et de Vaux ainsi que la combe de Cerin (dans le Bugey) ce ne sont pas moins de 255 grosses balles rondes mises à disposition cette année Quand les conditions d'accès sont plus délicates ou la surface d'intervention restreinte, les chantiers en régie génèrent la production de mini-balles rondes dont la facilité de manipulation suscite d'autres usages. Ainsi, 270 unités sont parties en paillage chez des maraîchers, 30 au Syndicat mixte plaines Monts d'Or pour couvrir le sol de haies et 50 sur diverses destinations dont un jardin partagé à Lyon - Croix-Rousse. Un sol protégé, c'est une biodiversité souterraine préservée, moins d'érosion et une économie d'eau appréciable.

REGARD GLOBAL SUR LES TERRITOIRES

Dans l'organisation mise en place récemment, le CEN Rhône-Alpes distingue trois territoires avec trois équipes, qui se complètent de visions transversales thématiques et d'appuis : Ain, Loire/ Rhône/ Métropole de Lyon et Drôme/ Ardèche. Cette organisation aide à maintenir une forte proximité avec les territoires et les acteurs, à être présents par exemple auprès des structures porteuses de SCoT ou de contrats de rivière. Elle facilite la proximité avec les services départementaux de la SAFER pour sensibiliser aux enjeux liés au patrimoine naturel et être réactifs sur les opportunités foncières qui viennent renforcer la cohérence de notre maîtrise d'usage de sites.

De l'usage des données issues du terrain

Dans la Loire, la finalisation de l'inventaire des pelouses sèches a permis de porter à connaissance ces données précieuses en vue de leur usage dans les documents d'urbanisme.
Dans la Drôme, l'expertise du CEN a été sollicitée par la Direction départementale des territoires dans le cadre de l'édification de la stratégie des aires protégées afin de faire émerger des projets de zones de protection forte et de mener la concertation locale nécessaire.

TÉMOIGNAGE
Yves François
Vice-Président du CEN Rhône-Alpes

« Après deux années de pandémie ne facilitant pas les contacts humains, nous avons mis à profit cette année 2022 pour renforcer les liens avec les grandes collectivités territoriales et rencontrer les vices-présidents chargés de l'environnement des Départements de l'Ain, l'Ardèche, la Drôme, la Loire et la Métropole de Lyon ainsi que Loire Forez Agglomération. En parallèle, le partenariat avec les intercommunalités s'élargit. Des échanges ont eu lieu avec les présidents de l'EPTB Saône Doubs et de la COPAMO alors que certaines d'entre elles se mobilisent dans le financement de la gestion de sites, comme par exemple la Communauté de communes Saône Beaujolais ou encore les Communautés d'agglomération de Villefranche Beaujolais Saône et du Pays de Gex.
J'apprécie aussi que des conventions de coopération aient pu être signées et permettent non seulement de structurer ces partenariats, notamment avec le Département de la Drôme, le Syndicat mixte de la rivière Drôme, des parcs naturels régionaux ou encore le CEN Bourgogne, mais aussi de confirmer le rôle de pouvoir adjudicateur du CEN Rhône-Alpes.
Enfin, les données de terrain accumulées sont mises à disposition de ces mêmes territoires afin de les aider à prendre en compte les enjeux de préservation de la biodiversité, l'un des deux défis majeurs avec la lutte contre les changements climatiques.
Néanmoins, le tableau est moins réjouissant en ce qui concerne les PAEC depuis que le législateur a remis en cause l'implication financière de collectivités locales, une contrainte qui marque un coup d'arrêt à de nombreuses ambitions pourtant favorables à la transition agroécologique. »

ENS des Dunes des Charmes
Carrière de la Rippe Bernard
ENS Ile de la Motte
Prairie du marais
ENS Étang et marais des Paccauds
Prairies inondables du Val de Saône
ENS de la lande tourbeuses des Oignons
Bois de l'Etang vieux
Prairie et mares du Rompay
Bois des Loyons
ENS Marais de l'Étang Bizadan
ENS Étang de But
RNR récif fossile Marchon - C. Gourrat
Marais tuffeux de la Belloire
ENS grotte et reculée de Corveissiat
Marais de Vial
Bourg-en-Bresse
Marais sur les Ormes
Clairières sur Perruche
Marais d'Intriat
Marais du village d'en haut
Nantua
ENS marais de la Haute-Versoix et de Brou
Bas-mont de Riantmont et sources du Flon
Gex
Marais de Faizin
Prairies sèches de la Pierre et Naz Dessus
Clairières à glaieul des marais
ENS du lac Genin et des tourbières des Renons et des Molonnes
Stations botaniques d'Echallon
Marais de Fenières
Bas monts de Farges
ENS lac de Sylans et sources de la Doye
Clairières du plateau de Nantua
Clairières du Col des Monts d'Ain
Tourbière de Colliard
Tourbière de la Béroude
ENS Tourbière de Rougemont
Rocher de Léaz
Marais des Hautes Rossettes
ENS Etang des Loups
Gravière et pelouse sèche des Terres Mannet
Biohermes à spongiaires de Chatillon-Cornelle
Pelouses sèches de la base aérienne d'Ambérieux-en-Bugey
Bois de Chiloup
ENS Marais de Vaux
Milieux alluviaux de la rivière d'Ain
ENS des anciennes carrières de Villebois
ENS Massif de Fierlaz
Marais des Échets
Pelouses sèches et boisements de la Valbonne
ENS des anciens méandres du Rhône à Serrières-de-Briord
Lac de Chavoley
Prairies sèches de Port-Galland
Lacs d'Arboréaz, d'Armaille et de Chailloux, marais de Brognin et de Conzieu
Milieux alluviaux et Lône de la Ferrande
Marais de Montbreyzieu
Pelouses sèches de la Costière du bois de Laie
ENS Lac de Millieu et marais du Vernay
Belley
ENS carrière, tourbière et combe de Cerin à Ambléon
Tourbière de Grand-Champ
Marais de Virignin
Tourbière et lac de Crotel
Marais d'Archine
Tourbière et pelouses sèches de Brégnier-Cordon
Marais de Poisat

0 5 10 15 20 km

N

Ain

- *Sites gérés par le CEN Rhône-Alpes*
- *Sites délégués à une collectivité*
- *Site en dormance*
- *Sites à assistance technique et territoriale*
- *Site conservatoire (non géré)*
- *Sites en étude préalable*
- *Sites gérés par un autre CEN*
- *Départements concernés par le CEN Rhône-Alpes*

Sous les Echarmeaux
Tourbière du Couty
Les Fougères
Les Monneries
Lônes du Motio et de Taponas
Tourbière de Muzy
Plateau de la Verrerie
La Goutte Noire
Landes du Beaujolais
Roanne
Bocages de la Vauxonne
Marais de Boistray
Villefranche-sur-Saône
Zones humides prioritaires Ronchal - Gand
Tourbière de Valorges
Les Molières
Etang de Royon
Le Pay
Milieux alluviaux de Crépieux-Charmy
Pelouses sèches de la Garenne
Lyon
Puy de Chavanne
Landes et forêts des communaux de Jeansagnière
Montaubourg
Zone humide tourbeuse du Châtelard
Mont d'Uzore
RNR des Jasseries de Colleigne
Le Soyer
Pic de Purchon
Puy de Griot
Marais du Gand
Pic de Chaudabrit
Mont Semiol
Tourbière de la Grande Pierre Bazanne
Pic d'Os
Montbrison
ENS du Plateau mornantais
Vallée du Bozançon
Col des Limites
Suc de Lavieu
Montclaret
Crêt Fêchet
Lande des Chantières
Verdine-Cassard
Pic de Montsupt
Bois du Roy
Pelouse sèche de la Biale
Le Mazet
Landes de la Rivoire
Pré du Marais
Saint-Etienne
Le Marais de la Chapelle
Pelouses sèches du bourg de Malleval
Landes de Maison rouge et du Panguet
Monqueur
Prairies humides du creux du Balay

0 5 10 15 20 km

N

Rhône
Loire

FONCIER, UNE MAÎTRISE DE HAUT NIVEAU

La maîtrise foncière est depuis les débuts au cœur de l'activité du CEN. C'est une compétence développée au fil des années avec une capacité à adapter outils, méthodes et recherche de financements en fonction des contextes locaux. Le partenariat avec la SAFER Auvergne-Rhône-Alpes a accru l'efficacité des CEN dans la maîtrise de parcelles à enjeux. Un rapprochement dans le département de la Loire entre les équipes de la SAFER et du CEN vient homogénéiser cette collaboration régionale. Le CEN est maintenant partie prenante de l'ensemble des comités techniques de la SAFER.

Se perfectionner en interne

Pour faciliter les actions menées par les équipes, un guide de l'animation foncière a été travaillé puis finalisé sur le début d'année 2023. Il est destiné à la fois aux nouveaux collaborateurs qui ont besoin d'être opérationnels dans l'animation foncière et ceux déjà en poste qui interviennent sur les premières analyses cartographiques et jusqu'à la préparation de l'acte notarial.

DES CRITÈRES POUR ÉVALUER LA PERTINENCE D'UNE ORE

Un travail a engagé le Conseil d'administration vers l'acceptation d'un outil qui permet d'évaluer de manière plus objective l'intérêt de la signature d'une obligation réelle environnementale avec un propriétaire volontaire lors de sollicitations et en dehors de tout site en gestion conservatoire. Plusieurs critères ont été identifiés aboutissant à l'acceptation d'une nouvelle ORE dans les Baronnies provençales et au refus d'une autre dans la Loire. En parallèle, un travail a été mené sur le massif d'Avenas, dans le Beaujolais vert, en vue de la signature d'une ORE qui délimite une zone en libre évolution du massif forestier et notamment un travail sur les insectes saproxyliques. L'Office français de la biodiversité et le Département du Rhône contribuent à son financement.

FOCUS

DE LA MAÎTRISE FONCIÈRE À LA RESTAURATION D'UN ÉCOSYSTÈME DÉGRADÉ

Sur le marais du Village d'en haut, le travail démarre en 2014. Après une analyse scientifique et la définition d'orientations de gestion, un projet de restauration se structure en 2017. Le CEN se focalise sur l'animation foncière durant quatre annéeset progressivement sur l'élaboration d'un avant projet sommaire de restauration du marais, sur l'obtention des diverses autorisations administratives liées notamment à la loi sur l'eau et sur la concertation locale. Il travaille surtout avec la commune de Charix et le Parc naturel régional du Haut-Jura lequel porte la compétence GEMAPI et va effectuer en parallèle des travaux hydrologiques sur le ruisseau en aval du marais. De ce travail découle une belle maîtrise foncière et un cadre qui permet de redonner au marais une fonctionnalité qu'il avait perdue.

Précieuses parcelles forestières

Plusieurs acquisitions se sont poursuivies sur 2022, venant renforcer la maîtrise foncière en plaine alluviale, le long de la rivière Ardèche avec près de 2 hectares supplémentaires ou encore sur les Îles de Saulce-sur-Rhône avec une parcelle de 8 hectares d'étang et de milieux alluviaux.

Une belle acquisition : le bois de Ban

Quand une opportunité d'achat se profile, soulignée par Pays de Gex agglomération, dans un territoire où la pression urbaine est forte, il faut être très vite opérationnel ! D'autant plus quand ce massif forestier est le principal du Pays de Gex, que 28 hectares sont concernés et que le Fonds suisse Vitale Environnement accepte de venir compléter les financements publics. Si la signature n'est pas encore officialisée au 1er janvier 2023, ce grand massif en chênaie charmaie, dont certaines parcelles hygrophiles sont inscrites dans l'inventaire départemental des zones humides, devrait être prochainement dans l'escarcelle du CEN. Celui-ci a déjà inventorié des populations d'ophioglosse, d'orobanche d'Alsace et de crapaud sonneur à ventre jaune. Sans compter qu'il s'agit de l'une des principales zones de reproduction de la salamandre tachetée de l'Ain. Pour compléter, les parcelles de pelouses marneuses restent en gestion par des agriculteurs mais accompagnées d'un cahier des charges à clauses environnementales.

RESTAURER & RENATURER LES MILIEUX

Restaurer la fonctionnalité des milieux naturels

Sur le marais de Vaux l'heure est à la contemplation avec un sentier sur pilotis qui traverse le site et une belle reprise de la végétation après d'importants travaux de reméandrage du cours d'eau d'alimentation.

Sur les îles du Rhône de Châteauneuf-du-Rhône, le 28 juin la connexion de quatre anciennes gravières entre elles et au Rhône est devenue effective, avec l'ouverture pérenne d'un chenal jusqu'au fleuve, après d'importants travaux de terrassement. L'enjeu était non seulement de faire revivre ces points d'eau avec une connexion au Rhône mais également de façonner leurs berges afin qu'elles soient propices au développement d'habitats aquatiques et humides. Des enclos de protection ont été installés pour protéger les nombreux plants de roseaux mis en place puis de jeunes ligneux, originaires des pépinières de l'Isère, de Saoû et de Montélimar. Quinze mois de travaux, 13 000 plants de ligneux et 5 000 mottes d'hélophytes installés ! Sans compter les liens tissés avec l'école de Châteauneuf-sur-Rhône et les importantes retombées économiques dues à l'implication de plusieurs entreprises locales.

Une exposition itinérante composée de 26 photographies argentiques encadrées "DES ÎLES" a été commandée à l'artiste ©Adrien Vargoz. Son inauguration est prévue pour le printemps 2023. Elle met en lumière les gestes et postures issus de l'action singulière des travaux de renaturation, tout en cherchant à faire apparaître sous le paysage ceux qui le fabriquent et la manière dont ce site naturel des îles du Rhône se transforme jusqu'à ce que la nature reprenne ses droits au rythme des crues du Rhône.

Sur les bords de Saône, les travaux de terrain n'ont pas encore débuté mais les éléments préparatoires sont bien engagés pour rétablir la fonctionnalité de la lône de Taponas et retrouver l'insularité de l'île éponyme, avec l'appui de la Fédération des pêcheurs du Rhône. Les demandes administratives ont été faites, liées à la loi sur l'eau, à la procédure de site classé ou encore aux espèces protégées par la loi qui peuvent être affectées. La consultation des entreprises et les demandes financières auprès de l'Agence de l'eau, la Région et le Département sont en cours pour des travaux prévus en fin d'été 2023.

Savoir évaluer l'efficacité de la restauration de pelouses sèches

C'était l'enjeu d'un travail méthodologique mené sur le camp militaire dans le cadre du LIFE Valbonne. Un bilan de l'état de l'art puis une recherche de protocole ont précédé la récolte d'informations sur le terrain. Avec l'aide de l'association Flavia et du Conservatoire botanique national alpin, cinq indicateurs ont été identifiés, liés à la flore et aux papillons, afin de caractériser la pelouse sèche et son stade d'évolution. 85 placettes ont été analysées pour la flore, 3000 contacts avec des papillons… Un état des lieux a donc été réalisé, caractérisant un sol pauvre en matière organique, un milieu ouvert et des espèces indicatrices des pelouses, avec un retour sur le terrain prévu après travaux pour comparer et déterminer l'efficacité des multiples modes de gestion pratiqués.

L'enjeu de ce travail va plus loin puisque le partage régulier dans le cadre d'un groupe de travail des 6 CEN et la collaboration forte avec le CBNA se traduisent maintenant par des tests de transférabilité sur d'autres sites de pelouses sèches. Cette méthode pourrait alors être le pendant de RhôMéO, outil adapté aux gestionnaires et scientifiquement robuste d'évaluation de l'évolution de l'état des zones humides.

© Adrien Vargoz

Exposition itinérante "Des Îles"

Sur les Ayasses

Entre Vaunaveys-la-Rochette et Eurre dans la Drôme, un glissement de terrain avait nécessité d'importants déplacements de matériaux. Après de longs mois d'attente, c'est parti avec SNCF réseau pour la mise en œuvre des actions de compensation déclinées de manière opérationnelle dans le plan de gestion co-construit en 2020-2021 : amélioration du passage à faune, création d'une clairière, amélioration du réseau de mares, etc. Un pâturage avait déjà été mis en place pour maintenir les milieux ouverts où se côtoient l'alouette lulu et l'engoulevent, les crapauds commun et accoucheur alors que salamandres et chauves-souris forestières occupent les boisements qui les entourent.

Plantation de roseaux et installation d'enclos de protection sur les îles du Rhône.

LA GESTION DE SITES AU QUOTIDIEN

© J. Grosson

C'était l'année...

- de la révision ou l'élaboration de plans de gestion sur les tourbières ardéchoises du Petit Grévier, la Couleyre et la Tuilière (Ardèche) et de validation de notices de gestion sur le Pré du Marais, dans le Sud Forez, et des pelouses et landes de Monqueur, dans le Pilat ;
- d'un bilan du plan de gestion sur la réserve naturelle régionale des Jasseries de Colleigne, dans le Forez, sur le marais de Boistray et sur le Plateau mornantais, dans le Rhône et d'un lancement sur l'ENS de l'étang de But, dans la Bresse ;
- d'une rédaction des plans de gestion du marais des Echets, du marais du Grand Pré, des clairières du Mackard et de l'ENS du marais de l'étang de Bizadan, avec une nouveauté sur l'ENS de la grotte et reculée de Corveissiat, dans l'Ain.

Géologie : un patrimoine vivant au CEN

Alors que se profile la réflexion sur les vingt ans du programme concernant les pitons basaltiques du Forez, avec un nouveau-né dans ce réseau de sites : le Soyer à Sauvain, la sensibilisation des publics à la géologie s'enrichit. Une sortie est proposée aux enseignants afin de valoriser l'aménagement de l'affleurement de spongiaires à Boyeux-Saint-Jérôme (Ain) dans un but pédagogique. Une exposition issue d'un plan d'interprétation et coordonnée par le CEN va être finalisée sur la RNR du récif fossile de Marchon Christian Gourrat. Les rudistes, sujets de l'exposition, devront bien se tenir !

Par ailleurs, le CEN suit régulièrement les travaux de la Commission régionale du patrimoine géologique, animée par la DREAL et regroupant géologues et membres de la société civile. Il intervient aussi sur près d'une vingtaine de sites inscrits dans l'inventaire du patrimoine géologique et a également contribué à l'analyse faite par la DDT de la Loire, pour faire émerger de futurs arrêtés préfectoraux de protection de géotopes.

L'engagement sur un nouveau site dans le Rhône

Les contrats territoriaux sont source d'émergence de nouveaux sites en gestion. C'est le cas de celui de Rhins - Rhodon - Trambouzan, dans le Rhône, mettant entre les mains du CEN un espace naturel sensible sur la commune de Ranchal. Animation foncière, réunions publiques, conventionnements, puis travaux de restauration de zones humides et accompagnement des propriétaires, des exploitants forestiers ou agricoles ont focalisé l'attention d'une partie de l'équipe. Ce programme est soutenu financièrement par le Département du Rhône et l'Agence de l'eau Loire Bretagne, avec l'appui technique de la Roannaise de l'Eau.

Fin du programme tourbières du Massif central

L'heure était au bilan pour le programme sur les tourbières du Massif central, engagé avec les fonds européens FEDER, avec l'appui de la Région, des Agences de l'eau des deux bassins concernés par cette frange est du massif et les Départements de l'Ardèche, de la Loire et du Rhône. Quatre années d'implication avec d'importants travaux de restauration, des études complémentaires, de nouvelles tourbières en gestion et une forte dose de sensibilisation. Ce programme a entre autres accentué une dynamique et une identité commune sur la Montagne ardéchoise autour de mobiliers d'accueil du public et lancé une réflexion socio-économique en lien avec cette thématique tourbières.

Un livret bilan, en aquarelles, relate la diversité des actions menées par le CEN pour préserver ces zones humides, y compris l'emboîtement de plusieurs projets portés par d'autres acteurs et coordonnés par le Pôle relais national tourbières. Un séminaire de clôture a d'ailleurs eu lieu à Ardes-sur-Couze, dans le Puy de Dôme, favorisant la cohésion à l'échelle du massif.

Réserve Naturelle Régionale
JASSERIES DE COLLEIGNE

Au sommet des monts

Sur cette réserve naturelle régionale animée par le CEN Rhône-Alpes, un rôle central de sensibilisation aux enjeux que représentent les hautes chaumes du Forez s'affirme. L'acquisition de la jasserie propriété de feu Mme Rozier puis l'engagement de sa remise en état, grâce au plan de relance de l'État, apportent de belles potentialités. Le travail de scénographie engagé en 2021 pourrait y prendre place prochainement. La mise en place d'une police assermentée avec une présence pédagogique plus régulière sur site et l'enclenchement de la révision du plan de gestion avec une première réunion publique marquent l'évolution de ce projet.

FOCUS

RHÔMÉO DANS LA TOURBE

Sur la belle tourbière de la Verrerie en forme de cœur du plateau ardéchois, un travail de suivi en application des protocoles construits dans le cadre de RhôMéO donnent de premiers résultats. S'il manque encore l'analyse des relevés faits sur les groupements végétaux, les indices suivis ces trois premières années après d'importants travaux de restauration du cours d'eau témoignent d'une réaction positive des milieux : concernant l'engorgement du sol, le taux d'humidité monte alors qu'il reste stable dans la parcelle témoin, non affectée par les travaux. L'indice de qualité floristique qui détermine l'aptitude des plantes à supporter une perturbation progresse à peine sur la parcelle témoin alors qu'il a presque doublé sur les zones de travaux. Outre l'enthousiasme que cette observation procure quant à la réussite de telles restaurations, c'est aussi une belle preuve de l'efficacité des protocoles de suivis de la boîte à outils RhôMéO !

FOCUS

COOPÉRATION AVEC IFREEMIS

L'accompagnement d'IFREEMIS s'est concrétisé autour d'un projet d'amélioration des connaissances et restauration/préservation des tufières du territoire : REZOH-Tuf un programme défini et mis en œuvre en partenariat avec l'Université Savoie Mont-Blanc.
Après une première phase visant la synthèse des connaissances de ces milieux si particuliers, cinq sites pilotes vont être passés à loupe et certains feront l'objet de travaux de restauration. Les résultats permettront d'ici fin 2024 de définir un programme ambitieux de restauration de 42 tufières en mode "marathon" et de partager ces retours d'expériences dans le cadre d'une journée d'échange et de la publication d'un cahier technique.

CENTIPÈDE, SYSTÈME DE GÉOPOSITIONNEMENT RÉVOLUTIONNAIRE

Un projet Open-Source d'un nouveau genre a été testé en collaboration avec les Conservatoires botaniques nationaux et l'association Flavia. Il devrait permettre d'améliorer grandement notre capacité de géolocalisation, par exemple lors des suivis de terrain par mailles… et pour un prix restreint ! Le principe : des satellites captent de l'information, une connexion via Internet aux bases existantes permet de localiser un objet avec une précision de 3 centimètres seulement.
Une technologie de pointe, exploitée au départ dans l'agriculture, pour laquelle nous maîtrisons toute la chaîne technique et avons la possibilité d'installer des bases terrestres et les inscrire au réseau par une procédure encadrée. Celles-ci seront alors utilisables par tous et très utiles pour le CEN. En 2022, les tests concernaient notre capacité technique à créer les boîtiers avec quatre unités testées et l'intérêt d'une telle technologie.
En 2023, nous passons à l'implantation de bases notamment deux qui vont être implantées sur le marais de Vaux et le camp de la Valbonne, ce dernier à travers le projet LIFE La Valbonne.

Création : Julien Ancelin - INRA. À consulter : https://centipede.fr/

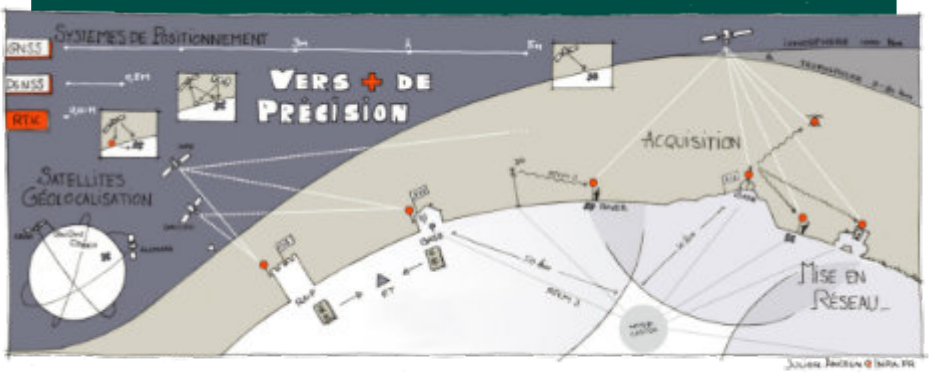

Écouter les bulles dans les lacs

De nouveaux partenariats scientifiques avec les Universités de Savoie Mont-Blanc et Franche-Comté ont permis d'aller au-delà de la demande du CEN pour comprendre et identifier la qualité des eaux du lac de Chavoley dans le Bugey. Les universitaires ont conduit des analyses sur le cycle du méthane en essayant de caractériser la dynamique temporelle et spatiale de dégazage du lac. En effet, généralement les lacs jouent le rôle de puits de carbone, mais lorsque leur fonctionnement est altéré, ils peuvent jouer le rôle inverse en relarguant ce carbone stocké. Au vu du contexte actuel, l'enjeu relatif à la compréhension de ce phénomène est donc très important. Mais le plus intéressant pour le CEN est la qualité du partenariat construit, le lac devenant un véritable laboratoire à ciel ouvert.

Le partenariat s'étend au lac Genin. En cause, l'observation d'une eutrophisation des eaux malgré l'écrin forestier présent. Une analyse des sédiments est engagée avec des résultats attendus pour 2023 et un objectif final de réduire ce problème trophique. En attendant, l'installation d'une barrière et de ganivelles sur un linéaire de berges vient limiter le piétinement et maîtriser la forte fréquentation des zones sensibles.

Appels à projets : une belle impulsion

L'Office français de la biodiversité proposait des appels à projets sur lesquels la proposition du CEN a été retenue.
Sur les pelouses sèches ou sur les forêts, cet appui déterminant donne des résultats très positifs.

- Il constitue un véritable levier pour la gestion de sites et décuple les actions. Ainsi, une importante étude écologique sur l'évolution de la flore a été réalisée dans la Drôme sur l'ENS de Montrond et les chantiers participatifs de coupes des pins colonisant les pelouses sèches ont été multipliés sur l'ENS de Villeperdrix ;
- il favorise des actions nouvelles, difficiles à mettre en œuvre. Ainsi, un concours agricole autour des pelouses fleuries a été réalisé dans les Coteaux du Lyonnais et des outils de sensibilisation ont été produits de manière mutualisée avec les autres CEN ;
- il renforce la cohésion d'équipe et la nécessaire coordination régionale et facilite les cofinancements par des collectivités territoriales (Départements de l'Ain et de la Drôme, Pays de Gex agglo, Communauté de communes de la vallée du Garon) ou la Région.

Pour les forêts, l'appel à projet a notamment permis d'importantes acquisitions mais aussi un travail d'évaluation de l'état de maturité des forêts, de la qualité des bois morts et de présence d'espèces saproxyliques sur des forêts du Rhône et de l'Ardèche. Un état "zéro" d'un indice de maturité et de biodiversité réalisé avec l'appui méthodologique du Conservatoire botanique national du Massif central.

DES ESPÈCES PRÉOCCUPANTES

Une possibilité d'accueil de l'outarde scrutée à la loupe

C'est l'apogée du projet Life sur le camp de la Valbonne : faciliter le retour de l'outarde canepetière, oiseau emblématique des vastes étendues de pelouses steppiques, dont les effectifs français sont très restreints et encore plus localement avec seulement une cinquantaine de reproducteurs sur la région. Imaginer, pour cela, renforcer les populations nécessitait une analyse fine de sa faisabilité, menée de 2020 à 2022 : échanges avec des scientifiques, avec les porteurs du plan national d'actions, identification des causes défavorables au maintien de l'espèce, des possibilités d'étude des variabilités génétiques en France… Ainsi, un comptage des orthoptères (criquets, sauterelles…) a été effectué, la hauteur de végétation a été évaluée car l'espèce niche au sol et a besoin d'un certain couvert pour ses jeunes sans que la hauteur de l'herbe bloque la communication entre adultes.

Un regard semblable a été porté sur l'embroussaillement, le moindre buisson constituant un perchoir potentiel pour un prédateur ailé de poussins ou un abri pour un renard.

Enfin, l'avis des exploitants agricoles des environs a permis d'acter leur acceptation des lâchers et les possibilités qu'ils fassent évoluer leurs pratiques vers des couverts plus favorables (luzernes, trèfles) sur certaines parcelles ciblées, l'outarde ayant une phase "folivore" dans son régime alimentaire. Les conclusions de ce travail témoignent de conditions d'accueil favorables, après les interventions mécaniques prévues sur les zones embroussaillées. La mise en œuvre d'un programme d'élevage de jeunes outardes est possible, en partenariat avec le Parc des oiseaux de Villars-les-Dombes. Le chemin est encore long, les demandes d'autorisations réglementaires sont en cours d'instruction.

©L. Renard

La bacchante, une espèce protégée à plusieurs échelles.

SCOOP

Le superbe belvédère du plateau de Nantua, qui surplombe le lac, appartient désormais au CEN ! Une belle acquisition avec la présence d'espèces protégées ou menacées comme le glaïeul des marais, le daphnée camélé ainsi qu'un papillon : la bacchante (*Lopinga achine*) et l'espoir de revoir la fameuse ibéride du Bugey, avec seulement 3 lieux d'observations… dans le monde !
Une autre acquisition de parcelles à Glaïeul des marais est actuellement préparée dans les clairières Sur Perruche, sur la commune d'Arbent, avec le mélibée (*Coenonympha hero*) dont il s'agit de la seule présence régionale !

*Le **pélobate cultripède**, découvert en 2019 sur la plaine alluviale de l'Ardèche, est en situation délicate. Il s'agit de la deuxième localité actuellement connue où ce crapaud est encore présent dans le département de l'Ardèche. Des mares de substitution ont été creusées afin qu'il puisse correctement assurer son cycle de reproduction.*

©J.-L. Hentz

FOCUS

LA GÉNÉTIQUE POUR DÉTERMINER LES CONNEXIONS ENTRE POPULATIONS

En réponse à l'appel à projet eau et biodiversité de l'Agence de l'eau RMC, un regard scientifique est porté depuis 2021 sur les papillons de milieux humides, principalement le genre Phengaris, que la disparition et la fragmentation des habitats mettent en péril. L'objectif de 2022 était donc d'identifier des zones relais stratégiques entre les lieux de présence des espèces. Une cartographie de ce réseau fonctionnel a été faite en appui sur le travail départemental fait il y a quelques années de définition des trames écologiques.
Les résultats du travail sont valorisés dans le cadre du plan national d'action en faveur des papillons de jour. Le dépôt d'une seconde phase devrait enclencher les négociations avec les propriétaires des parcelles sur lesquelles une petite halte s'impose… et surtout une gestion appropriée (décalage de la date de fauche d'une prairie humide, etc.)

Deux conservatoires au chevet de l'alysson du Rhône

Dans la vallée du Rhône, le travail de préservation de la très rare crucifère aux allures de moutarde, l'alysson du Rhône, s'est traduit par un travail de fourmi réalisé avec le Conservatoire botanique national du Massif central. Pour cette plante endémique de France métropolitaine, bénéficiaire d'un plan national d'actions, on ne compte pas plus de 10 000 individus répartis sur seulement 8 hectares et 2 communes. Les efforts engagés ces dernières années semblent payer : d'abord en termes de maîtrise des terrains et la signature d'une convention d'usage avec la Commune d'Andance, ensuite par un premier chantier d'entretien et de sensibilisation en octobre auquel se sont ralliés des habitants des environs et enfin en matière d'appropriation locale de cette plante, la Commune ayant fait le choix de rebaptiser l'école publique en "**École de l'alysson du Rhône**". Gageons que ce nouvel emblème permette à l'alysson d'être sauvegardé !

Les deux pieds dans le même sabot

Dans le Haut-Bugey, les enjeux liés au sabot de Vénus ont suscité une réflexion plus poussée. Des coupes d'éclaircies étaient envisagées pour maintenir un milieu forestier "clair" propice à cette orchidée. Néanmoins, un regard approfondi sur d'autres enjeux liés aux vieilles forêts était nécessaire et deux spécialistes régionaux s'y sont penchés : Francis Duytschaever sur les bryophytes, les lichens et la fonge et Yann Vasseur sur les coléoptères saproxyliques. Si le groupe des mousses ne laissait poindre aucune espèce remarquable, trois des espèces d'insectes inventoriées sont inscrites sur les listes rouges régionales d'espèces menacées. Aucune contre-indication n'a toutefois été relevée et les coupes passagères vont alors favoriser la plus forte population de sabot de Vénus du massif du Jura avec… seulement 770 pieds.

© L. Renard

MENU DU JOUR

Le CEN a lancé en 2022 deux études préalables à la restauration éco-hydro-morphologique des zones de confluences de la Drôme et de l'Ardèche avec le Rhône. Objectifs : explorer des pistes de restauration afin de renforcer la fonctionnalité des milieux aquatiques, améliorer la continuité écologique et augmenter la qualité et la quantité des habitats disponibles pour l'apron et les autres espèces aquatiques.

À terme, nous envisageons un retour de l'apron dans le Vieux-Rhône au niveau de la confluence de l'Ardèche voire le maintien de la population présente sur la Drôme.

En 2022, le CEN a suivi attentivement la thèse de Kurt Villsen (Université d'Aix Marseille, partenariat INRAE) qui portait sur le régime alimentaire de l'apron. Parmi les résultats obtenus figure une description fine de l'évolution saisonnière du régime alimentaire de l'apron car oui, il existe un régime d'hiver et un régime d'été ! Kurt Villsen définit un indice pour appréhender si la qualité et la quantité de nourriture d'un secteur est favorable ou non à l'apron du Rhône, un élément que le CEN pourrait exploiter pour évaluer des actions de restauration ou la qualité d'un cours d'eau en vue d'une potentielle réintroduction.

FOCUS
DE BELLES TROUVAILLES

Sur le Plateau mornantais, l'observation de la patience maritime (*Rumex maritimus*) est une belle réjouissance alors que, dans ce même secteur, une contractualisation était mise en place sur une nouvelle parcelle occupée par la pulsatille rouge. Cette dernière est également sous convention sur trois sucs et Puy de la Loire : Montclaret, Lavieu et Chavanne, avec des propriétaires volontaires et, pour le dernier cas, la commune de Palogneux.

© A. Garcia

La pulsatille rouge en fleur.

FOCUS
LA LEUCORRHINE À GROS THORAX

Face au risque naturel d'atterrissement de l'ENS de l'étang de But, dans l'Ain, les travaux de restauration conduits en 2016-17 avaient nécessité un regard spécifique du Conseil scientifique. L'enjeu était de taille avec une population d'une libellule exceptionnelle : *Leucorrhinia pectoralis* et des interrogations quant au maintien d'un rôle déterminant de ce site pour l'espèce. Les résultats des suivis sont, depuis, scrutés chaque année. Le retour de la libellule a été constaté dès 2018 et le nombre d'individus observés n'a fait qu'augmenter, atteignant dès 2020 un niveau important.

Leucorrhina pectoralis
Mâle (à gauche) et femelle
(Source : Göran Liljberg - Halvard Elven - Naturhistorisk museum_Université d'Oslo)

Bonne nouvelle

Les renoncules à fleurs latérales, fierté des mares temporaires du massif du Coiron, se portent bien !

Elles témoignent d'une situation originale à l'interface entre deux mondes, méridional et montagnard, les racines flirtant avec une roche basaltique qui favorise la stagnation temporaire de l'eau et dans un contexte agro-pastoral. De quoi ravir de nombreux botanistes !

LES CEN ENTRENT EN SCÈNE !

Des voix.es nouvelles

Plusieurs voix sont mises en avant cette année pour exprimer la richesse et la complexité des milieux naturels et inciter certains publics à passer à l'action et contribuer à la préservation de notre patrimoine.

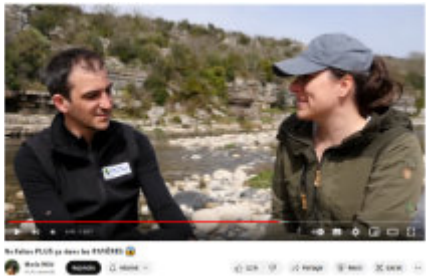

Dans le cadre du plan national d'actions en faveur de l'apron du Rhône, c'est la voix de la célèbre Youtubeuse naturaliste Marie Wild et les 88 000 vues de sa vidéo qui marquent l'effort de sensibilisation porté sur ce programme. Elle complète deux clips d'animation réalisés en motion design par la talentueuse illustratrice, Mélodie Roux *(voir page de droite)*.

C'est aussi la voix d'Hélène Roussel, journaliste à Radio France, qui rythme une vidéo d'animation autour des enjeux de préservation des pelouses sèches. Ce travail, confié à la société Néologis avec l'appui d'autres CEN, se complète de témoignages d'acteurs locaux engagés et se décline depuis cet hiver en trois plaquettes de sensibilisation à destination des exploitants, des collectivités et des propriétaires fonciers et citoyens.

Un travail en double voix

Sur les territoires, diverses animations empruntent cette idée de compléter la voix du CEN par celle(s) d'artistes. Après le crieur des tourbières passé sur le lac Genin, ce sont les personnes de la Médiathèque d'Échallon qui proposaient des lectures dans la nature lors d'une journée de la Terre. Moins littéraire et plus ludique, sur l'ENS des anciens méandres du Rhône, le collectif Merci La Rattrape a réalisé une balade circassienne autour des enjeux que représente ce site en gestion.

Des outils pour convaincre en faveur des zones humides

En déclinaison d'une stratégie de communication en faveur des zones humides conçue à l'échelle des 4 CEN de l'ex région Rhône-Alpes avec un fort investissement de l'Agence de l'eau RMC, plusieurs outils ont été mis en place durant 2021 et 2022. Ils ciblent les collectivités locales avec comme enjeu de les inciter à passer à l'action et aller plus loin dans la prise en compte des zones humides. Un nouveau site internet "**Les zones humides de Rhône-Alpes**" rassemble les ressources utiles, des témoignages de pairs ; une **vidéo d'animation** aide à visualiser rapidement ce qui est entre les mains d'une collectivité et des **fiches pratiques** détaillent la mise en œuvre de chaque opération. Une collaboration qui devient fonctionnelle entre les quatre CEN et qui doit déboucher en 2023 sur la préparation fine d'une **campagne de communication** intense qui s'engagera le 2 février 2024 pour la journée mondiale des zones humides.

FOCUS

INTERPRÉTER LE PATRIMOINE SUR LE MARAIS DE VAUX

Un plan d'interprétation est en cours de préparation sur l'ENS du marais de Vaux. Il suit les importants travaux de restauration hydraulique et la mise en place d'un sentier sur pilotis qui traverse le marais. Proposition de trois thématiques, d'un fil conducteur et rédaction d'un scénario détaillé ont précédé le lancement d'un appel d'offres. La phase de conception par le prestataire retenu est engagée et doit aboutir à une mise en œuvre pour la saison 2024 !

Après sa sortie en 2021, le film **La vie des sols, le vivant qui travaille pour nous** a fait l'objet de plusieurs projections/débats, y compris dans d'autres régions. De belles occasions de sensibiliser aux enjeux et manières de maintenir la biodiversité dans les sols nourriciers et de faire comprendre les notions de résilience d'un écosystème.

Accompagner chaque test, chaque restauration d'une information est un élément important pour favoriser la compréhension des acteurs locaux. Le panneau concerne, ici, des expérimentations techniques pour restaurer des milieux secs sur le camp militaire de la Valbonne.

Radio CEN, 100% nature !

Une collaboration avec Radio France Drôme-Ardèche et le journaliste Jean-Bernard Catella a fait émerger une série d'interviews de salariés du CEN pour faire découvrir les actions en faveur de la biodiversité à travers plusieurs thématiques : la restauration de zones humides, l'apron du Rhône et les rivières à galets, la biodiversité des sols, l'enjeu des vieilles forêts… et l'expérience se continue sur 2023, à chaque fois sur trois plages horaires du vendredi au dimanche et sur France 3.

Le calendrier des animations nature

Sa parution annuelle est maintenant bien rodée dans l'Ain, en partenariat étroit avec le Département. Il se structure progressivement pour l'ensemble des cinq départements d'actions avec une sortie effective en fin d'hiver 2022-23.

Aires éducatives : et de trois !

Le marais de Boistray (Rhône) et l'ENS des anciens méandres du Rhône (Ain) ont rejoint l'ENS de la tourbière des Oignons en tant qu'aires terrestres éducatives pour respectivement une classe de CM2 et les niveaux primaire et collège. Une belle occasion de former les écocitoyens de demain ! Des temps de discussions avec les élèves, l'intégration du sujet dans le programme scolaire par l'enseignant et un vrai travail entre enseignant/gestionnaire du site rythment les trois ans de collaboration.

L'apron du Rhône à l'écran

APRON Sentinelle de nos rivières

Ce discret poisson s'expose au public dans deux nouveaux clips vidéo :

L'épisode 1 sur la biologie de l'espèce et les difficultés que rencontre cette sentinelle de nos rivières –> https://youtu.be/Fktxq6uQoRc

L'épisode 2 sur l'enjeu d'un plan national d'actions en faveur d'une espèce menacée –> https://bit.ly/3n5uogl

D'autres clips sont à venir, produits avec les partenaires du plan national d'actions.

L'ART S'INVITE À LA TABLE DES TOURBIÈRES

La tourbière de la Verrerie est le site prévu pour accueillir une des œuvres d'art de la ligne de partage des eaux, un programme piloté par le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche. Une convention a été signée entre ce dernier et le CEN afin d'installer courant 2023, à proximité du GR7, une nouvelle œuvre qui marque la séparation physique entre les bassins méditerranéen et atlantique, celle du brésilien Henrique Oliveira.

Sur la RNR des Jasseries de Colleigne, c'était l'opération grand nettoyage en vue de restaurer le bâtiment. Un chantier auquel ont participé plusieurs salariés du CEN.

FOCUS

DÉCOUVERTE EN RAQUETTES

Parce que le sport et la mise en mouvement sont de formidables moyens d'exploration et de découverte, cet hiver, une quinzaine de personnes a affronté le froid et la neige pour partir dans une découverte forestière du Suc de Bauzon, en Ardèche. Équipés de raquettes, les participants, encadrés par le CEN et des guides locaux, ont pu découvrir les richesses de ce secteur et les actions menées en faveur d'une forêt ancienne. Au fil du chemin, deux voix ont répondu aux principales interrogations : celle de Cécile Verspieren autour de la gestion par le CEN et celle d'Olivier Mathis, accompagnateur de moyenne montagne pour narrer quelques anecdotes et mettre en avant la pratique sportive. L'ambiance hivernale de la hêtraie sapinière et ce double apport culturel ont ravi les marcheurs !

Sports de nature et biodiversité

Depuis ces 50 dernières années, l'image de la nature est passée de lieu réservé à quelques naturalistes et au travail de la terre, à un lieu de loisir, de dépassement de soi, un lieu de pratique pour les sportifs. Aussi, les espaces naturels sont mis sous pression. L'escalade n'a pas échappé à cet engouement grandissant et compte désormais parmi les sports de nature préférés des français. La nécessaire conciliation entre préservation de la biodiversité et pratiques récréatives a suscité l'édition d'un nouveau cahier technique autour du partage des escarpements rocheux, après deux précédents concernant les milieux souterrains et la spéléologie puis les cours d'eau encaissés et le canyonisme. La Fondation Petzl et le Fonds de dotation RockClimber sont venus compléter le financement de la Région dans cette édition, sachant que des éditions complémentaires sont à l'étude autour d'autres activités.

À l'échelle régionale, cette volonté de concilier sports de nature et biodiversité s'élargit à la construction d'une stratégie régionale concertée. À ce titre, un séminaire de travail a été organisé en mai à Lyon afin de partager l'état des lieux et les attentes de chacun (fédération et professionnels de l'encadrement, gestionnaires, naturalistes...) À l'échelle nationale, le CEN Rhône-Alpes contribue activement à alimenter un groupe de travail qu'il co-anime avec la Fédération des CEN. Son avancée sur le sujet l'a d'ailleurs amené à répondre positivement à l'invitation du Centre européen du sport nature (CREPS Vallon-Pont-d'Arc) pour aller présenter ses actions en Suède dans le cadre d'un séminaire européen portant sur l'éducation à l'environnement par les sports de nature (*Sustainability and Environmental Education in outdoor sports - SEE project*).

AU CŒUR DES TERRITOIRES

Sur le Val de Saône, le CEN a rejoint le bureau du Contrat de rivière pour participer activement aux projets de l'EPTB Saône-Doubs. Pour siéger, les trois CEN concernés ont désigné en commun celui de Rhône-Alpes pour siéger.

De la réorganisation récente de l'équipe émergent plusieurs missions transversales dont l'animation territoriale qui bénéficie maintenant d'une véritable coordination régionale. Une cellule opérationnelle à l'échelle des six CEN s'est mise en mouvement durant l'année afin de mieux partager les méthodes, réussites et difficultés et surtout d'impulser une dynamique pour accroître l'efficacité du travail d'accompagnement des acteurs des territoires. Elle se doit notamment d'offrir une nouvelle réalité au service universel à la biodiversité qui était promu dans le précédent plan d'actions quinquennal et dont les contours ont été précisés. Pour l'heure, l'animation territoriale s'organise à l'échelle régionale autour d'un nombre plus restreint de référents dont, pour le CEN Rhône-Alpes, 5 collaborateurs et 1 référent thématique.

Des stratégies territoriales sur les zones humides

Alors qu'une coopération avec le Syndicat mixte du bassin versant du Lez a abouti à la réalisation d'un plan de gestion stratégique des zones humides, une nouvelle convention de coopération a été signée avec le Syndicat mixte rivière Drôme. Dans cette démarche, le CEN accompagne le pilotage et le suivi de la démarche de co-construction de la stratégie axée sur le dialogue territorial. En parallèle, le CEN travaille avec le Parc naturel régional du Haut-Jura, également par le biais d'une convention de coopération, pour élaborer ce même type de plan de gestion sur la vallée de la Valserine, dans l'Ain, en déclinant une méthode mise au point par le pôle milieux humides de Bourgogne-Franche-Comté.

Il s'agit là de procédures soutenues activement par l'Agence de l'eau RMC favorisant un regard global sur le territoire et priorisant des interventions adaptées sur les zones humides prioritaires.

Une équipe opérationnelle pour les zones humides

C'est dans cette recherche d'une dynamique régionale qu'une réunion a été conduite en janvier 2023, réunissant une vingtaine de collaborateurs sur des missions de communication ou d'animation territoriale. L'enjeu était de renforcer l'esprit d'équipe : d'une part entre les quatre CEN concernés par le bassin du Rhône, d'autre part entre ceux qui produisent les outils de sensibilisation et ceux qui s'affairent à convaincre les collectivités locales du bien-fondé de pratiques vertueuses en faveur des zones humides. Parmi les thèmes de travail : la communication engageante, avec une participation active à cette rencontre de Daphné Duvernay de l'Université de Toulon, autrice de recherches sur ce sujet. Le projet est suivi de près par l'Agence de l'eau RMC.

FOCUS

LE SITE CONSERVATOIRE HENRI DE ROCHETAILLÉE

Dans le massif du Pilat, sur la commune de Saint-Genest-Malifaux, un partenariat original se structure autour des prairies humides du Creux du Balay, en milieu agricole. L'objectif pour ce site est d'améliorer la qualité de ces espaces en lien avec la profession agricole. Ce projet implique donc particulièrement le lycée agricole de Saint-Genest-Malifaux et son exploitation, ainsi qu'une autre ferme de la commune.

Le CEN assure la coordination du projet et la mise en œuvre du plan de gestion en lien étroit avec l'EPAGE Loire Lignon qui gère les travaux sur le site et les demandes de subventions auprès des financeurs. Ainsi, ces espaces naturels serviront de support pédagogique. Le CEN garde un œil attentif sur le projet, en partenariat avec les acteurs du territoire notamment la Communauté de communes des Monts du Pilat et le PNR du Pilat.

FOCUS

LES CONTRATS VERTS ET BLEUS

Ce dispositif mis au point par la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour travailler sur les problématiques de continuités écologiques sur les territoires arrive à son terme. En 2022, le CEN s'est mobilisé pour préparer la dernière programmation annuelle concernant les deux contrats encore en cours : Devès Mézenc Gerbier-de-Jonc et Grand Pilat. Pour les contrats arrivés à échéance (Forez, Grand Rovaltain, Saint-Étienne métropole, Pays de Gex Agglo), les retours sont très positifs avec l'émergence de nouveaux sites gérés, des productions intéressantes (la TVB en bande dessinée pour les élus du Forez, une rencontre professionnelle autour des viticulteurs de la Côte du Rhône, etc.) et des collectifs partageant les envies de poursuivre les actions en réponse aux enjeux des trames de couleur.
Dans la vallée du Gier, les diagnostics faits sur le terrain dans le cadre du contrat vert et bleu Grand Pilat, en lien avec FNE et la Fédération des chasseurs de la Loire, ont été restitués aux maires du territoire sous la forme d'un carnet de voyage sur le thème de la trame verte et bleue et d'une réunion thématique proposée aux collectivités locales.

L'inventaire des pelouses sèches de la Loire

Entre 2015 et 2022, le CEN Rhône-Alpes a inventorié les parcelles de pelouses sèches dans la Loire, en partenariat avec le Conservatoire botanique national du Massif central. Le choix a été fait de se focaliser sur les zones de coteaux, des secteurs en pente situés en-dessous de 700 mètres d'altitude. Les données récoltées sont en cours de mise à disposition des collectivités et partenaires locaux afin que ces milieux puissent être pris en compte dans les démarches d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Une plaquette synthétisant ce travail a été élaborée et distribuée largement. Elle a aussi été présentée lors d'une réunion d'échanges sur la prise en compte des milieux naturels dans les démarches d'aménagement du territoire, en mairie de Cezay en décembre dernier.

Le parcours du marathonien

Initiés par la commune de Belleville-sur-Saône et réinvestis efficacement par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, les marathons de la biodiversité sont une belle occasion pour impulser au sein de territoires volontaires une amélioration des continuités écologiques. L'Agence propose de planter 42,195 Km de haies et de créer ou restaurer 42 mares. Le CEN a répondu à la sollicitation de Grand Bourg Agglomération, avec l'appui de Manon Quéré, recrutée en fin d'année en apprentissage pour construire un programme autour de la ville bressane. Il est également impliqué aux côtés de la Communauté de communes de la plaine de l'Ain et sur la Métropole lyonnaise. Dans ce dernier cas, la complexité du territoire a incité à un partage de la tâche et des secteurs géographiques entre partenaires associatifs : Arthropologia, FNE, LPO, le CEN étant concentré sur 6 communes du sud de l'agglomération. Il doit maintenant inciter communes, entreprises, propriétaires fonciers à devenir marathoniens.

Le CEN dans la construction des ENS locaux

Dans la plaine de Valence, sur la commune de Montmeyran ou bien sur la montagne de Miélandre au niveau de la commune de Vesc, la sollicitation du CEN pour l'accompagnement des collectivités dans l'émergence d'espaces naturels sensibles locaux témoigne d'une reconnaissance avérée de sa capacité d'expertise et d'appui à la concertation. Dans ces deux cas, une convention de coopération structure le partenariat entre les deux pouvoirs adjudicateurs.

Sur la Costière du Rhône, les préoccupations environnementales développent leurs saveurs en bouche au point que la rencontre avec les viticulteurs de fin 2021, réalisée dans le cadre du contrat vert et bleu du Grand Rovaltain, a favorisé un lien avec le Syndicat des vignerons de Cornas. Une étude des continuités écologiques à l'échelle de l'appellation a été engagée afin d'aider les viticulteurs à les préserver ou les restaurer. Le plan local d'urbanisme intercommunal Rhône-Crussol, en cours d'élaboration, constitue également une opportunité de mobiliser les outils du code de l'urbanisme pour préserver les secteurs à enjeux en les soustrayant à l'urbanisation.

VERS UNE TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

Le CEN était cette année sur deux événements nationaux, avec un stand collectif porté par la Fédération nationale des CEN : en mars le **Salon de l'agriculture** à Paris et début octobre le **Sommet de l'élevage** à côté de Clermont-Ferrand. Deux occasions données pour parler des CEN, de témoigner des expériences positives d'accompagnement d'exploitants et diffusion d'outils vulgarisés pour améliorer les pratiques. L'enjeu était aussi de rencontrer d'autres organismes et déjouer des idées reçues sur la biodiversité.

PAEC, un gros travail de préparation

L'un des axes structurants d'une politique agricole plus en faveur de la biodiversité s'organise autour de programmes agri-environnementaux et climatiques (PAEC), portés par la DRAAF et les chambres d'agriculture, avec une implication croissante des territoires dans leur construction. Une nouvelle fournée de cahiers des charges sera proposée aux exploitants volontaires moyennant indemnisation de leur engagement en faveur de pratiques plus vertueuses. Le CEN a accompagné cette construction autour de 11 projets différents : 4 dans le Rhône et la Métropole de Lyon, 1 dans le Forez, 2 en Ardèche et 4 dans l'Ain. Pour l'animation de leur mise en oeuvre auprès des exploitations, il s'est doté de moyens humains complémentaires malgré un risque d'abandon de certaines mesures affectant notamment les zones humides.

Un groupe interne qui se structure

Le 13 novembre, l'administrateur référent sur cette thématique accompagnait 24 salariés dans un regard thématique sur le projet de plan d'actions quinquennal et surtout sur les PAEC en construction. Cette structuration renforcée et la synergie avec les autres CEN permettront de mieux répondre à l'une des ambitions du prochain plan d'actions quinquennal « *Accompagner les agriculteurs dans la transition agroécologique et les forestiers dans l'intégration de la biodiversité dans les pratiques de gestion.* »

© Créagram

SYSTÈMES D'INFORMATION

La mutualisation progresse…

Pour l'équipe chargée des systèmes d'information au CEN, la logique actuelle est à la mutualisation de compétences, laquelle nourrit l'envie de chaque CEN de progresser, et de temps de travail pour la construction de ressources et d'outils communs : serveur informatique, base de données foncières, téléphonie… Des réflexions ont été menées, cherchant à mieux optimiser cette mise en commun et à emboîter les deux logiques de mutualisation de compétences et d'outils. La première piste, que nous explorons déjà, est de mettre en commun ce qui peut l'être facilement car nous le produisons de manière identique ; la deuxième est de définir un ou des sujets objectivés, concrets, en visant à améliorer un aspect fonctionnel ou/et budgétaire sur la durée du prochain PAQ, par une contractualisation commune. La troisième piste serait de construire des projets communs avec du temps dédié pour chacun dans l'optique d'une réalisation commune interne.

DES WORKSHOPS INTER-CEN

Durant l'année 2022, plusieurs séances de construction ont été organisées à l'échelle des 6 CEN, voire du réseau national des CEN et certaines en association avec les Conservatoires botaniques nationaux :

- sur les outils de serveurs web permettant de déployer et sécuriser nos sites internet ;
- sur la mise à jour vers la nouvelle base de données sur le foncier avec un accompagnement ciblé sur les derniers développements ;
- sur le montage collaboratif de Rover RTK (positionnement centimétrique) pour partager l'expérience acquise en 2022, avec 10 nouveaux boîtiers opérationnels dans une journée.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

En 2022 la vie associative trouve un renouveau. D'une part, l'un de nos administrateurs, Florian Brunet, directeur de France nature environnement Rhône & Métropole, est devenu référent sur ce volet, d'autre part, Cloé Mathelet vient seconder l'équipe en tant qu'apprentie dans ce travail d'animation. En parallèle, Séverine Willay a visité quatre autres CEN investis dans une politique d'adhésions et de bénévolat forte pour s'inspirer de leur fonctionnement sur le plan associatif. Enfin, le comité "qualité de vie au travail" a engagé un bel effort d'évaluation sur ce sujet avec la mobilisation des équipes de salariés autour d'espaces d'expressions ad-hoc. Pour affirmer les objectifs, les valeurs, les moyens de la structure un nouveau projet associatif a été préparé de manière collective pour être présenté en assemblée générale en mai 2023.

© P. Faverot

Le travail du bureau s'est structuré, avec des fonctions administratives et thématiques pour chacun des huit membres.

En complément, deux autres administrateurs disposent de missions spécifiques :

- Jean-Louis Simmonot en appui sur les outils d'aide à la décision que sont par exemple les ORE et les mesures compensatoires,
- et Claude Amoros sur le lien entre le Conseil d'administration et le Conseil scientifique.

À noter que plusieurs administrateurs sont ici les représentants d'organismes thématiques, professionnels et d'usagers, ils apportent ainsi des points de vue qui aident à trouver les équilibres et partenariats techniques appropriés.

Le bureau :

Jean-Yves Chetaille
Président du Conseil d'administration
référent communication (avec Yves François et Antoine Grain)

Yves François
Vice-Président - référent sur la Loire
et sur les questions d'agro-environnement

Charles Jullian
Vice-Président - référent relations avec
les collectivités, en particulier sur le Rhône,
et les élus régionaux

Didier Mattéi
Vice-Président - référent sur l'Ain
et les partenariats avec le MINARM

Antoine Grain
Trésorier et référent sur Drôme/Ardèche

Olivier Iborra
Secrétaire adjoint - référent sur la Métropole
de Lyon

Florian Brunet
Secrétaire adjoint et référent vie associative

L'organigramme du CEN Rhône-Alpes

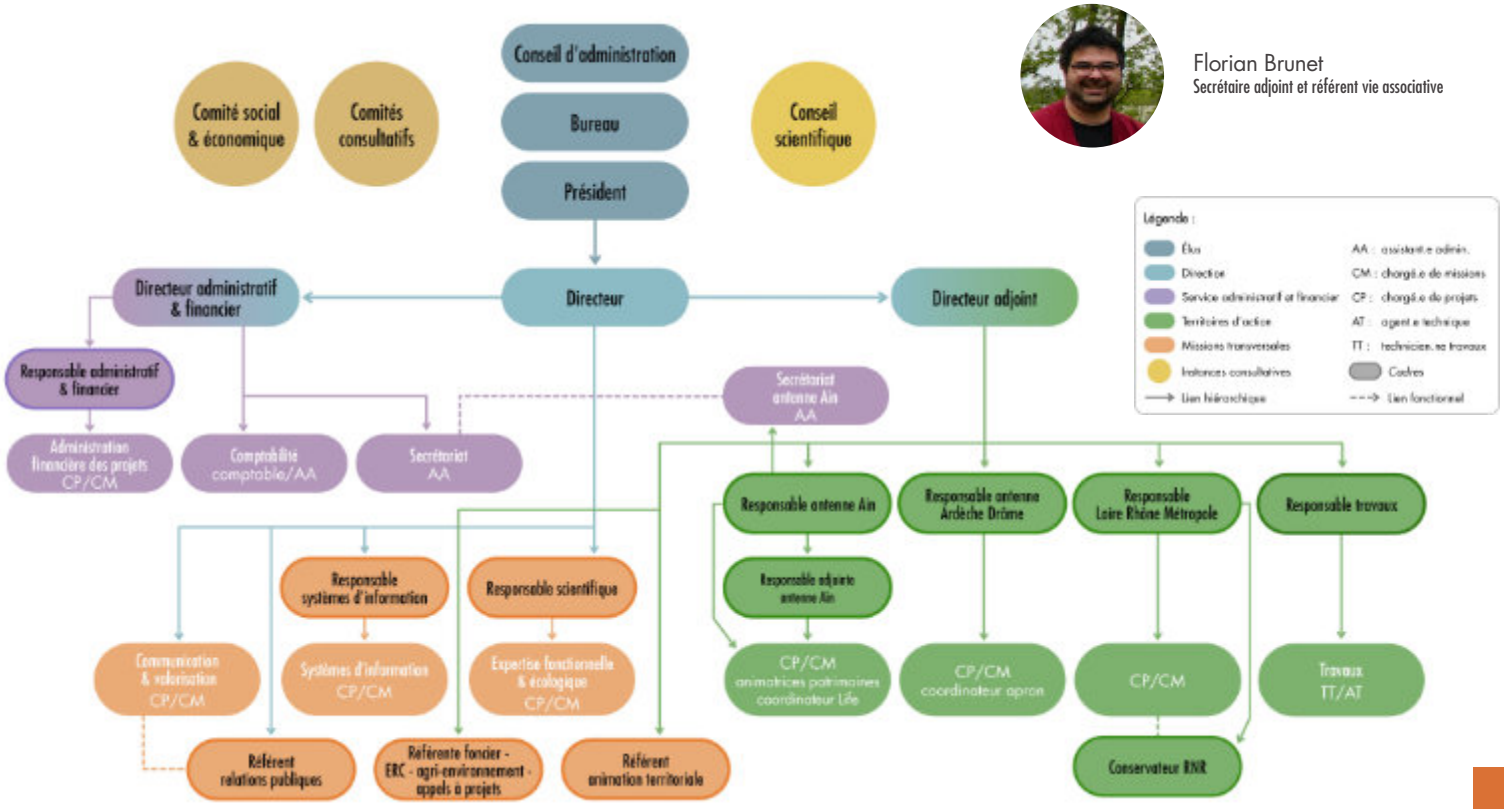

LES RESSOURCES HUMAINES

L'équipe salariée

En fin d'année 2022, l'équipe représentait 54,21 équivalents temps pleins.
Le trombinoscope ci-contre précise les fonctions de chacun.

Les mouvements dans l'équipe en 2022

Ils se sont concrétisés par les départs d'Annabelle SUEUR, Alexandre PAULE, Alic ROME, Florent LEFETEY, Frédéric DIDIER, Léo LAGNIER, Ludovic BOUQUIER, Marianne GEORGET et Stéphanie BOUTET se dirigeant vers d'autres horizons professionnels, ainsi que la poursuite de la collaboration après un contrat d'apprentissage pour deux personnes : Cécile VERSPIEREN qui passe sur un poste de chargée de missions dans l'antenne Ardèche-Drôme et Marion HAAS qui continue sa mission d'animatrice des patrimoines dans l'antenne de l'Ain.

Parmi les nouveaux arrivants, on compte :

Catherine MURE, Élodie BERTRAND, Guillaume COMBE, Lucas LIARD, Marie BUTAUD, Myriam GRANJON, Patricia ROBLIN et Tom LAVEILLE au siège. Lola BOILE et Sandy BULTÉ dans l'antenne de l'Ain. Mathieu BOUTIN dans l'antenne Ardèche-Drôme.

Enfin, Cloé MATHELET, Manon QUÉRÉ et Sibylle ROUSSE sont arrivées en contrat d'apprentissage. Cloé sur une mission "vie associative et valorisation", Manon pour structurer et dynamiser l'animation territoriale et Sibylle en tant que chargée d'études naturaliste.

Les stagiaires en 2022

Merci également aux 4 étudiants qui ont choisi le CEN Rhône-Alpes pour effectuer un stage dans le cadre de leur formation :

Damien GALAMAN, Brett MAYER et Louis RAPHAËL au sein de la filière travaux.

Marine ARNOU, pour sa contribution à l'inventaire des pelouses sèches du département de la Loire.

LES RESSOURCES AU CEN, CE SONT AUSSI...

…des personnes qui participent au bon fonctionnement de l'association et que nous remercions chaleureusement :

- 31 adhérents qui ont soutenus le CEN cette année ;
- M. PLUMECOQ,
  Bernard GRZEMSKI,
  Jacques-Olivier THIBAUT
  Benoît ROUSSEAU
  & Les Amis du Muséum de Besançon
  pour les dons fait au CEN.

Siège - Rhône (Vourles)

Alain Dindeleux
Directeur

Audrey Alotto
Chargée de projets admin. et financière

Anne Wolff
Chargée de missions

Justine Bernard
Chargée de projets admin. et financière

Laurène Giannuzzi
Chargée de communication

Laurent Poulin
Chargé de projets SI

Pascal Faverot
Référent relations publiques et communication

Patricia Roblin
Gestionnaire ressources humaines

Perrine Ménadier
Chargée de missions agro-environnement

Antenne de l'Ain (Charnoz)

Antony Garcia
Chargé de projets

Aurélie Paio
Animatrice foncier

Benjamin Dutreige
Technicien travaux

Lydie Renard
Chargée de missions communication et gestion de sites

Manon Tyssandier
Chargée de missions agro-environnement

Nicolas Gorius
Chargé de projets

Antenne Drôme - Ardèche

Benoît Pascault
Chargé de projets

Cécile Verspieren
Chargée de missions

Jordi Gil
Chargé de projet PNA Apron du Rhône

Catherine Mure
Directrice admin et Financière adjointe

Cécile Racapé
Chargée de projets

Constance d'Adamo
Chargée de missions

Clara Rouillard
Technicienne travaux

Delphine Danancher
Responsable scientifique

Élodie Bertrand
Chargée de missions agro-environnement

Eva Souty
Chargée de missions

Francis de Brou
Resp. projets Rhône, Loire, Métropole

Guillaume Chorgnon
Chargé de missions

Isabelle Tézenas du Montcel
Comptable

Léa François
Chargée de projets Loire

Liliane Thomas
Chargée de projets Grand Pilat

Louis Charmet
Technicien travaux

Lucas Liard
Technicien travaux

Marie Butaud
Assistante de direction

Marie-Lou Novene
Chargée de projets Rhône-Lyon Métropole

Margot Kuntz
Chargée de missions

Maud Sicard
Chargée de mission agro-environnement

Myriam Granjon
Responsable travaux

Olivier Quris
Chargé de missions

Rémi Clément
Responsable systèmes d'information

Sébastien Barthel
Conservateur RNR Colleigne

Tom Laveille
Chargé de missions SI

Vincent Hochstaedter
Directeur admin. et financier

Ugo Dupont
Stage
Changement climatique RNR Loire

Fiona Pellé
Stage
Notices de gestion ENS Plateau Mornantais

Eléonore Vandel
Pôle Rhône-Saône
poste hébergé
Fédération des CEN

Clara Erard
Pôle Rhône-Saône
poste hébergé
Fédération des CEN

Benoît Martin
Chargé de projets agro-environnement

Chloé Mathieu
Chargée de missions

Damien Grima
Chargé de projets - Coordinateur LIFE

Elisabeth Favre
Responsable adjointe Antenne Ain

Emmanuel Amor
Chargé de projets

Fabien Billaud
Référent animation territoriale

Jocelyne Bourgeat
Assistante admin/foncier

Marion Haas
Animatrice des patrimoines

Pierre Micheletti
Technicien travaux

Lola Boile
Chargée de missions

Nicolas Greff
Responsable Antenne Ain & Directeur des territoires par interim

Pierre Plouzennec
Chargé de projets

Sandy Bulté
Chargée de missions

Sébastien Négel
Technicien travaux

Séverine Willay
Chargée de projets valo. patrimoines et vie associative

Sylvie Duret
Chargée de projets restauration hydro

Cloé Mathelet
Apprentissage
Vie associative et valorisation

Manon Quéré
Apprentissage
Animation territoriale

Sibylle Rousse
Apprentissage
Chargée d'études naturaliste

(Villeneuve-de-Berg)

Laurence Jullian
Réf. foncier, agro-écologie, compensation écologique

Maeva Lille
Chargée de projets

Mathieu Boutin
Responsable antenne Drôme-Ardèche

Mathilde Vicente
Chargée de missions

Thomas Barthet
Chargé de missions

Vincent Raymond
Chargé de projets

Virginie Pierron
Chargée de missions

Anna-Léna Adam
Stage
Outils d'aide à la décision - mesures compensatoires

LES RESSOURCES FINANCIÈRES

Après le volume très élevé des aides financières au CEN Rhône-Alpes en 2021, avec un total de 6,4 M€, le retour à un niveau d'il y a 2 à 3 ans est constaté, avec un total de 4,5 M€. Pour rappel la hausse sur l'année précédente était due aux financements de travaux dans le cadre de France Relance (pour 2,2 M€), une opération qui ne s'est pas renouvelée en 2022. Et pour la première fois depuis 2019, les aides de fonctionnement sont plus élevées que les aides d'investissement (53% pour les premières contre 47% pour les secondes). Elles ont même augmenté de 170 M€ par rapport au dernier exercice.

Origine des financements

Les agences de l'eau restent le premier financeur avec 26%, mais les départements se hissent à la deuxième place avec 17,8%, tirés par l'Ain et le Rhône. Le poids relatif du financement de la Région baisse légèrement. A noter une forte baisse de la part des fonds européens FEDER (2%) dans une année où l'on ne pouvait pas encore proposer de nouveaux dossiers. Le montant correspond à deux dossiers à déposer en 2023 mais sur lesquels le travail a déjà commencé en 2022. Les contributions financières des entreprises et autres organisations privées sont en baisse pour s'établir à 6,7% ce qui résulte d'une moindre consommation des mesures compensatoires négociées les années précédentes. La seule nouvelle convention signée avec SNCF Réseau ne démarre qu'en 2023.

Un résultat impacté par l'évolution de la masse salariale

L'autre fait significatif de l'exercice écoulé est la forte hausse de la masse salariale. Le CEN a subi la double hausse de la valeur des points, décidée dans le cadre de la convention collective dont le surcoût de 74 K€ n'avait pu être anticipé dans les demandes de subventions demandées ni de 2022 ni des années antérieures encore à solder. L'effectif moyen de l'année est passé de 51,44 équivalents temps pleins en 2021 à 54,21en 2022.

Une réfaction non prévue (dépenses non reconnues lors du solde des dossiers) sur un dossier FEDER et où les dépenses avaient été justifiées a entraîné une perte de 64 K€. Quant à la production immobilisée, celle-ci affiche une baisse de 139 K€ sur six années de subventions d'investissement. Les fonds dédiés diminuent moins que l'année précédente ce qui entraîne une dégradation du résultat de 50 K€. Au final, le résultat net comptable s'établit en conséquence à une perte de 205 K€.

La trésorerie a connu en 2022 une évolution moins alarmante que sur les années précédentes mais a nécessité la mise en place d'un prêt à court terme de 200 K€ suite à une opération d'achat de forêts. Des terrains ont pu être achetés pour 326 K€ ainsi qu'une jasserie pour 60 K€.

Les sources de financements en 2022 :

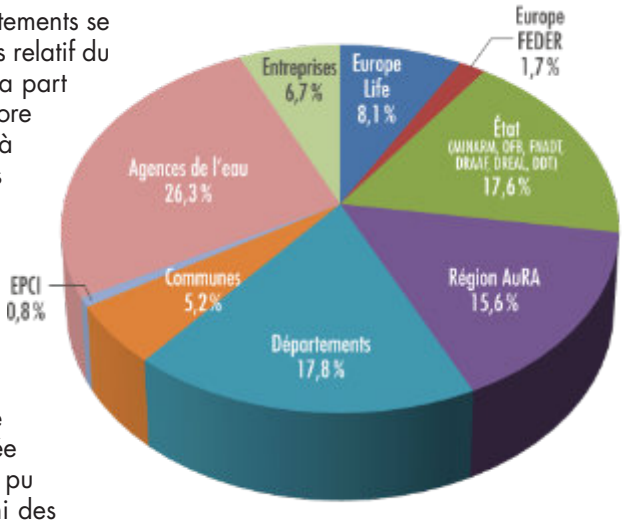

Pour mémoire (en 2020 et 2021)

Europe (FEDER-LIFE) : 26 et 21.2%
État et DREAL : 8 et 9.1%
Agences de l'eau : 21 et 25.7%
Régions : 20 et 18.2%
Départements : 15 et 11.4%
Communes : 2 et 3.9%
Syndicats intercom. : 0.2%
Entreprises : 8 et 10.3%

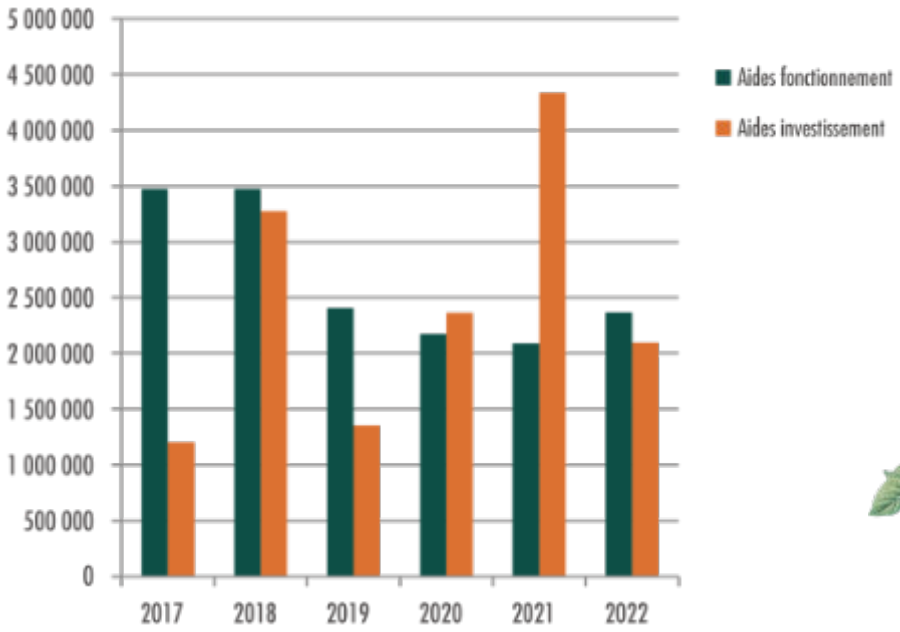

LES PARTENAIRES DU CEN

De nombreux partenaires soutiennent les actions du CEN Rhône-Alpes à travers un programme pluriannuel, une convention d'objectifs sur plusieurs années ou plus ponctuellement sur un projet ou une opération spécifique. L'ensemble de ces appuis financiers est précieux et vient compléter les partenariats techniques et scientifiques nécessaires pour des projets réussis et durables.

Ci-dessous les appuis financiers sur l'année 2022.

À travers un programme d'actions annuel

L'Europe s'engage en régions Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté, dans le Massif central et sur l'axe Rhône Saône avec le fonds européen de développement régional.

À travers des interventions ponctuelles

Dans le cadre de la compensation écologique

Riffier dragages

En Rebatté

Et avec de nombreuses communes partenaires qui s'impliquent sur leur territoire.

Le CEN Rhône-Alpes est agréé :

- par l'État et la Région en tant que Conservatoire d'espaces naturels,
- Par l'État pour la protection de l'environnement,
- en tant qu'entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS),
- par l'Éducation nationale en tant qu'association éducative.

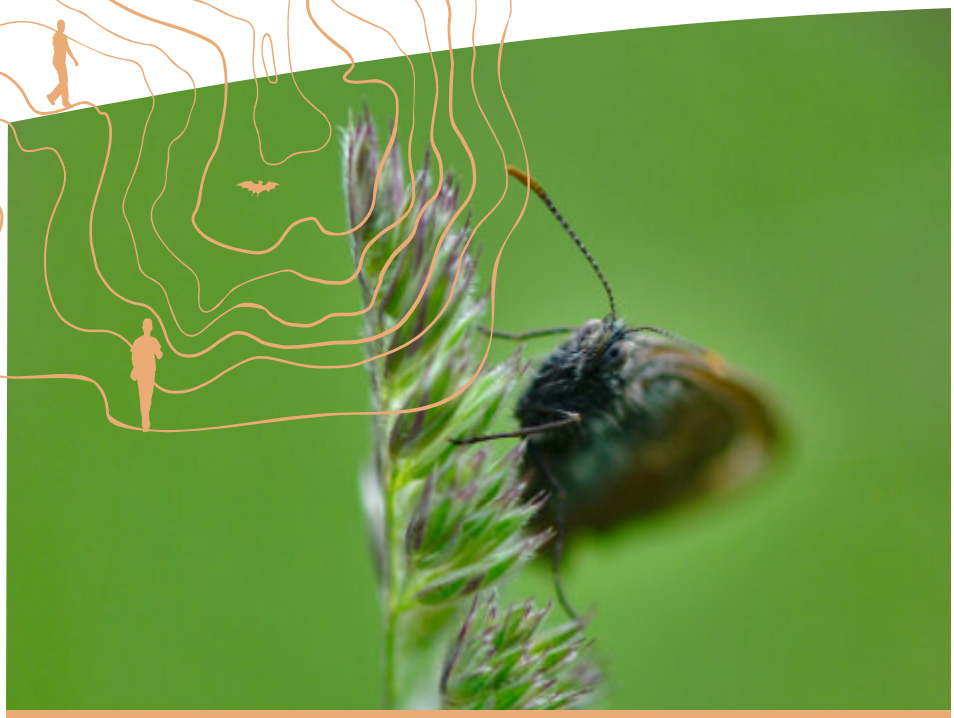

CEN Rhône-Alpes

siège
La maison forte
69390 Vourles

Antenne de l'Ain
Château Messimy
01800 Charnoz-sur-Ain

Antenne Drôme-Ardèche
83 allée Auguste Jouret
07170 Villeneuve-de-Berg

www.cen-rhonealpes.fr

les Conservatoires d'espaces naturels Auvergne-Rhône-Alpes

Les six CEN d'Auvergne-Rhône-Alpes sont affiliés à la **Fédération nationale des Conservatoires d'espaces naturels**. Ils contribuent à alimenter la réflexion nationale pour accroître l'efficacité du réseau et favoriser les synergies avec les autres partenaires.

Sur la base d'un **plan d'actions quinquennal** construit en lien avec la Région et la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, les six CEN travaillent ensemble à la déclinaison sur les territoires de quatre ambitions et quatorze objectifs opérationnels pour la période 2023-2027. La création d'une association régionale des CEN d'Auvergne-Rhône-Alpes est également prévue en 2023.

Conservatoire d'espaces naturels Allier

Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

Avenir Conservatoire d'espaces naturels Isère

Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

Conservatoire d'espaces naturels Savoie

Asters Conservatoire d'espaces naturels Haute-Savoie

Imprimé sur papier recyclé par IMAV (Feyzin) - ISBN : 978-2-37170-076-5
Photos : CEN Rhône-Alpes sauf mentions spécifiques contre la photo & couverture : © L. Renard - Dépôt légal : mai 2023